EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.

Rapport N° 12

PROJET DE RESTRUCTURATION DU STADE PHILIPPE-MARCOMBES

Rapporteur : Madame Christine DULAC-ROUGERIE

HISTORIQUE DU SITE

Le Complexe Sportif Philippe-Marcombes a vu, depuis sa création en 1922 et au fil des années, sa vocation initiale, basée sur les dimensions éducatives et sportives du site, évoluer, avec l'émergence d'une dimension ludique et de santé dans la pratique des activités physiques et sportives.

La relation avec le quartier, la ville et au-delà, s'est consolidée depuis la mise en service du complexe sportif.

Ce dernier, d'une superficie de 6,7 hectares, dispose désormais d'un patrimoine naturel (arbres, pelouse, végétation…) très prisé, proche du centre-ville, véritable poumon vert du quartier. L'orientation vers un parc urbain de proximité à vocation sportive, éducative et ludique, s'est traduite par une diversification de sa fréquentation. Désormais, ce sont toutes les couches de la population qui fréquentent le Stade Marcombes et qui en font un facteur d'équilibre de l'urbanisme du quartier.

Très fréquenté et apprécié, le Stade Marcombes accueille 145.000 personnes à l'année. Le rayonnement du site Marcombes, ouvert 365 jours par an, a marqué des générations de clermontoises et de clermontois. Cette dimension historique constitue un paramètre incontournable du projet de rénovation dont l'impact se perpétuera pendant des décennies auprès des usagers et des habitants.

Cette notion de parc urbain de proximité devra être impérativement retranscrite dans les aménagements et les concepts architecturaux proposés. L'attente de pistes de réflexion originales et innovantes concernant ce projet est forte. En effet, le projet devra dépasser les phénomènes de mode souvent éphémères et favoriser la pérennité des options définitivement retenues. La volonté de la Ville de Clermont-Ferrand de donner un nouvel élan à ce stade, conjuguée à une attente des usagers de voir émerger « leur nouveau Marcombes », se traduira par un projet architectural à la hauteur de l'enjeu qui vise à lui redonner une place incontournable dans les équipements phares de la ville. Dans cette optique, l'aspect pluri dimensionnel du parc urbain devra être intégratif et non juxtaposé, de façon à rendre harmonieuse la cohabitation entre tous les segments de population qui fréquentent le site et toutes les disciplines qui peuvent s'y développer. « Se sentir bien au sein du parc urbain », et ce, quel que soit son choix d'usage (sportif, éducatif, ludique). Cette notion, très importante, caractérisera les relations entre les pôles identifiés qui pourront passer d'une utilisation restreinte pour les pôles compétition et tennis lors de manifestations par exemple, à une utilisation interactive au quotidien.

Une attention particulière sera accordée au traitement écologique du site en relation avec le choix des matériaux (exemple : terre battue synthétique et son impact sur la maintenance, utilisation appropriée et maîtrisée d'engins à moteur, récupération de l'eau pluviale afin d'arroser le terrain d'honneur…). Dans cette optique, la dimension liée au développement durable du site devra être intégrée, démontrée et concrétisée dans le projet.

PROGRAMME

La concertation en vue de l'élaboration du programme s'est traduite de deux manières. L'une axée sur les associations et les institutions scolaires par le biais d'un questionnaire, et doublée pour les principales disciplines fédérales (tennis, football, athlétisme) par des entretiens individuels. L'autre axée sur les usagers libres à partir de questionnaires distribués sur le site, dans les boîtes aux lettres des riverains et au CROUS pour le public étudiant.

Des réunions préparatoires avec les institutions sportives susceptibles de participer au financement du projet ont été organisées ainsi qu'une séance spécifique avec les principaux utilisateurs du Stade Marcombes et le comité de quartier.

Le programme s'articule à partir de quatre pôles identifiés :

- un pôle central sports de plein air avec tribune, terrain de grand jeu et stade d'athlétisme permettant d'accueillir des compétitions nationales ;
- un pôle « pratiques libres » ;
- un pôle tennis ;
- un pôle Sports de salle et Associations.

Le pôle central sports de plein air sera composé d'un terrain en gazon naturel propice à la pratique du football, du rugby et de l'athlétisme. Le niveau de pratique pourra s'envisager jusqu'à l'échelon national (niveau 3 pour le football). Le stade d'athlétisme permettra le déroulement de compétitions nationales. Il comprendra huit couloirs, des aires de sauts et de lancers.

La tribune de ce pôle, d'une capacité de 1500 places assises, abritera des vestiaires, une infirmerie, un espace pour les officiels, un espace contrôle anti-dopage, des espaces de convivialité et les bureaux de la direction des sports et de la logistique. Des lieux de stockage seront également installés sur ce site ainsi que le siège social de la Ligue d'Auvergne de tennis.

Le pôle tennis sera composé de trois terrains extérieurs en terre battue synthétique dont un mini-central et de six courts couverts permanents équipés. Le club house du club résident, le Stade Clermontois Tennis Club, sera implanté à proximité des courts.

Le choix en faveur de la terre battue synthétique découle d'une volonté d'assurer une maîtrise des frais de fonctionnement tout comme le choix en faveur de structures couvertes permanentes au détriment des bulles existantes très énergivores. Pour les courts extérieurs, aucun arrosage ne sera nécessaire, tout comme le regarnissage en calcaire et brique pilée avec la terre battue actuelle.

En ce qui concerne le parcours permanent de footing d’1 km intégré au site, le recours à des matériaux recyclés en guise de revêtement sera systématiquement recherché.

Pour les enfants, l’espace actuel sera réaménagé et un espace spécifique pour l’apprentissage du vélo sera réalisé.

Quant au pôle « pratiques ludiques », il sera construit à partir des espaces suivants et leur accès sera libre :

- skate park avec de nouveaux modules en béton adaptés à la demande des usagers ;

- un espace glisse-roller ouvert aux adeptes des sports de glisse ;
- un espace street-basket à partir de trois terrains ;
- un espace football avec deux terrains de football à 5 en gazon synthétique ;
- un espace tennis avec deux terrains extérieurs ;
- un espace pétanque avec quatre terrains dont un pouvant accueillir la pratique du volley-ball.

Un pôle ateliers-locaux associatifs-salles sportives complétera les équipements décrits précédemment. L'Office Municipal du Sport de Clermont-Ferrand, des clubs sportifs et le comité de quartier disposeront de bureaux et d'une salle de réunion. La situation de ce pôle en front de rue permettra de quitter le site sans passer par la zone accueil au-delà des horaires d'ouverture du site au public.

La vocation des salles sportives sera axée sur la gymnastique d'entretien, les arts martiaux et la dimension sport santé. Des espaces vestiaires contigus assureront une liaison facile avec les salles.

Les ateliers de maintenance et des espaces de stockage regroupés au même endroit faciliteront le travail au quotidien des personnels affectés à la maintenance et à l'entretien du site et des équipements sportifs extérieurs décentralisés.

L'accès principal au Stade Marcombes se fera par la rue Albert Thomas qui sera aménagée afin de sécuriser l'entrée et la sortie du site.

L'accès au site, après une expérience probante réalisée depuis plus de deux ans, sera contrôlé depuis l'espace accueil par une barrière mobile qui permettra de filtrer les entrées. Des espaces de parkings seront situés vers l'accès principal et d'une capacité totale d'environ 150 places, dont des emplacements pour les personnes à mobilité réduite.

Des accès piétons spécifiques depuis l'Avenue de la Libération, la rue Paul-Doumer, la rue Albert-Thomas et la rue Poncillon contribueront à renforcer l'accès au site pour des modes de déplacement doux. Un abri à vélos sera installé à proximité de l'entrée principale et complétera ce dispositif. Des bornes rechargeables pour les vélos électriques seront à disposition.

Un accès spécifique véhicules de secours et de service sera aménagé côté rue Poncillon.

A l'intérieur du parc urbain, les déplacements pédestres constitueront le mode à privilégier afin de contribuer à la tranquillité des usagers.

Une transparence visuelle sera créée au niveau du périmètre du site pour une meilleure intégration dans le quartier.

Les surfaces réaménagées du projet (39.530 m², dont 10.071 m² de surfaces bâties) démontrent son envergure et la volonté d'inclure le futur « Marcombes » parmi les équipements phares de notre ville et au-delà. Ces surfaces sont décrites comme suit :

- Pratiques sportives compétitives : 19.576 m²
  - Terrain de football catégorie 3 : 8.690 m²
  - Athlétisme : 4.745 m²
  - Tennis : 6.141 m²

- Pratiques libres : 6.901 m²
  - Skate park : 1.967 m²
  - Terrain de roller libre : 800 m²
  - Basket (3 terrains) : 1.260 m²
  - Football à 5 (2 terrains) : 1.400 m²
  - Tennis libre (2 terrains) : 1.300 m²
  - Boulodrome (4 terrains) : 408 m²

- Parc urbain : 8.135 m²
  - Parvis d'entrée et parking : 3.720 m²
  - Square : 2.415 m²
  - Parcours sportif (1Km) : 2.000m²

- Ateliers / Salles de Sport / Locaux Associatifs : 2.467 m²
  - Ateliers (dépôts, bureaux, ateliers, sanitaires, …) : 1.084 m²
  - Locaux associations (bureaux, salles de réunions, …) : 119 m²
  - Salles sportives (+ stockages, sanitaires, …) : 1.264 m²

- Pôle Tribunes et Locaux Administratifs : 2.451 m²
  - Secteur administratif : 349 m²
  - Tribunes 1.500 places, locaux football, pratiques libres, locaux techniques : 1.402 m²
  - Espace convivial/Salle de réunion : 150 m²
  - Ligue d'Auvergne de Tennis : 250 m²
  - Local stockage matériel EMS : 300 m²

Le futur parc urbain Marcombes, lors de la présentation du programme et de ses différents aspects, a été salué par toutes les institutions concernées comme un projet municipal majeur. La recherche de financement pourra donc être activée notamment auprès des institutions et partenaires suivants :

- Centre National de Développement du Sport (CNDS) via la Direction Régionale Jeunesse et Sport (DRJS) : soutien indispensable des parlementaires, des fédérations concernées par le projet et des organismes scolaires et universitaires USEP-UNSS-FNSU ;
- Centre National de Développement du Sport (CNDS) via le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) ;
- Centre National de Développement du Sport (CNDS) via le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) ;
- Etat ;
- Conseil Régional ;
- Conseil Départemental ;
- Etablissement Public de Coopération Intercommunal ;
- Parlementaires (réserves) ;
- Europe (FEDER) ;
- Fédération Française de Basket-Ball avec partenariat GRDF concernant les terrains de 3x3 ;
- Fédération Française d'Athlétisme : Pôle Athlétisme ;
- Fédération Française de Football : Vestiaires Tribune ;
- Fédération Française de Judo : Salle d'Arts Martiaux ;
- Fédération Française de Tennis : Pôle Tennis ;
- Clermont Université Club Omnisports : Salle d'Arts Martiaux ;

- Entreprises via une opération de mécénat.

Sur la base de ce programme, le coût de l'opération est estimé à 36.000.000 € T.T.C. (valeur Juin 2015).

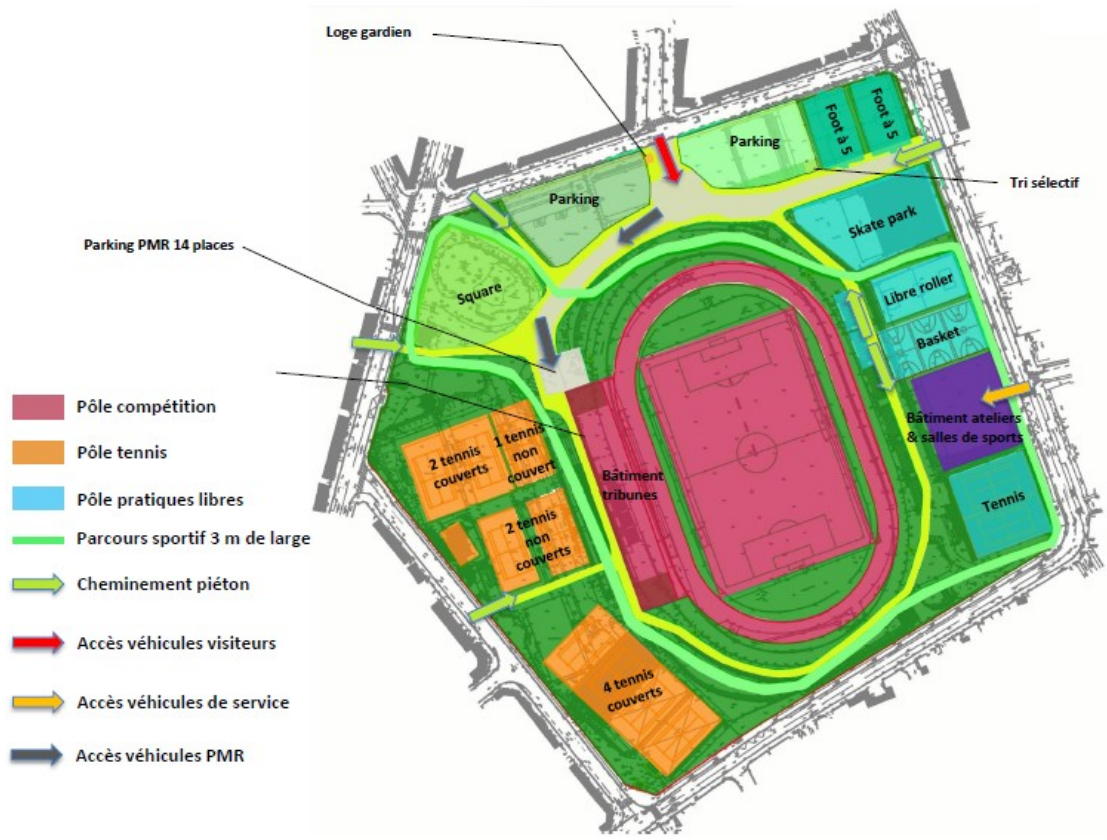
Une prochaine délibération validera le programme détaillé de l'opération ainsi que le calendrier prévisionnel de réalisation phasé sur plusieurs exercices budgétaires.

Quant au budget prévisionnel de fonctionnement du futur site, il pourra être élaboré avec précision en fonction des choix techniques opérés sur le projet. Toutefois, l'objectif à atteindre repose sur une stratégie de maîtrise des frais actuels de fonctionnement, voire leur réduction éventuelle.

Il vous est proposé :

- de valider le projet de restructuration du Stade Philippe-Marcombes et les principes généraux du programme définis ci-dessus ;
- de prendre acte de l'estimation financière de ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les financements auprès des différents partenaires sur la base du coût de l'opération.

SCHÉMA D'ORIENTATION



MODALITÉS DE CONCERTATION AUPRÈS DES USAGERS
TYPOLOGIE DES QUESTIONNAIRES

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ASSOCIATIONS ET AUX SCOLAIRES:

Associations sportives et organismes scolaires

Nom de l'organisme :

Responsable (ou correspondant dossier) :

TEL / email :

Important : *nous vous remercions d'avance du soin que vous voudrez bien porter à remplir ce questionnaire ; les résultats de cette enquête auprès des usagers contribueront à déterminer les aménagements à réaliser pour améliorer les conditions de pratique.*

I. Le profil de votre organisation :

I.1. Activités pratiquées :

1- ……..

2-……...

3-……...

4-……..

I.2. Photographie de l'évolution de l'association :

Date de création		
Nombre d'adhérents en 2007-2008		
Progression des effectifs sur les 3 dernières années	Années	Nombre des licenciés
	2006/2007	
	2005/2006	
	2004/2005	

I.3. Projection sur l'évolution des effectifs :

→ A combien estimez-vous l'effectif idéal pour la pérennité et la réalisation des objectifs de votre club par catégorie ?

	Jeunes	Espoirs	Juniors	Seniors	Master
Femmes					
Hommes					

II. Votre pratique actuelle :

II.1. Niveau de compétition actuel :

→ Quels niveaux de pratique souhaitez-vous pour votre club par catégorie d'âges ? (cocher les cases correspondantes)

	Jeunes			Espoirs			Juniors			Seniors			Master		
	Dép.	Rég.	Nat.	Dép.	Rég.	Nat.	Dép.	Rég.	Nat.	Dép.	Rég.	Nat.	Dép.	Rég.	Nat.
Femmes															
Hommes															

II.2. Organisation de la pratique actuelle (entraînements) :

→ Renseignez la nature d'occupation et les effectifs actuels par créneaux à l'aide du planning joint à la lettre d'accompagnement.

III. Votre diagnostic :

III.1. Niveau de satisfaction général (rayer les mentions inutiles) :

- Espace de pratique :
  1. bon
  2. moyen
  3. mauvais
- Espace d'accueil :
  1. bon
  2. moyen
  3. mauvais
- Locaux de rangement :
  1. bon
  2. moyen
  3. mauvais
- Salle de réunion :
  1. bon
  2. moyen
  3. mauvais

- Autres remarques sur les lieux d'activités :

……
……
……

III.3. Rencontrez-vous actuellement des problèmes lors de votre pratique dans les domaines suivants :

- les créneaux : oui / non

Si oui lesquels : ……
……
……

- la qualité des espaces de pratique : oui / non

Si oui lesquels : ……
……
……

- la qualité des espaces d'accueil : oui / non

Si oui lesquels :……
……
……

……

- autres : ……..

……

……

IV. Votre attente :

IV.1 Quelles sont vos attentes au niveau :

- des créneaux d'utilisation (nombre de créneaux, horaires, temps de pratique idéal) :

……

……

……

……

……

- de l'organisation – rangement :

……

……

……

.....

.....

- des surfaces de pratique :

Superficie (longueur, largeur) : …….....

……

Hauteur du plafond acoustique :……..

……

Tracés : ……...

……

Revêtement du sol (tapis, ciment, résine,…) : ……...

……

……

……

Eclairage : ……...

……

……

Accueil des spectateurs :

……
……
……

- des autres locaux annexes nécessaires :

Réserves :

……..…

……..Autr

es :

……

……

……

….

- Attendez vous un réaménagement des lieux d'accueil au niveau des :

Vestiaires / Sanitaires :……...OUI ☐ NON ☐

Hall d'accueil / activités ludiques :……...OUI ☐ NON ☐

Club house / Buvette :……...OUI ☐ NON ☐

IV.2. Avez-vous des remarques/suggestions concernant l'utilisation actuelle et/ou future des équipements ?

……
……
……
……
……
……

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PRATIQUES LIBRES :

Important : *Dans le cadre d'une politique sportive participative, la municipalité de Clermont-Ferrand souhaite associer les utilisateurs du stade Philippe Marcombes au projet de sa rénovation. Aussi, nous vous remercions d'avance du soin que vous voudrez bien porter à remplir ce questionnaire ; les résultats de cette enquête auprès des usagers de pratiques libres contribueront à déterminer les aménagements à réaliser pour améliorer les conditions de pratique.*

I. Votre profil : (cocher la case correspondante)

Quel est votre sexe ? Homme ☐ Femme ☐

A quelle catégorie d'âge appartenez-vous ?

Enfants (12-14 ans) ☐ Adultes (26-49 ans) ☐
Jeunes (15-25 ans) ☐ Seniors (50 ans et plus) ☐

A quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ?

- Agriculteurs exploitants ☐
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ☐
- Professions libérales et assimilés ☐
- Cadres, professions intellectuelles supérieures ☐
- Enseignants ☐
- Professions intermédiaires ☐
- Employés ☐
- Policiers et militaires ☐
- Ouvriers ☐
- Etudiants ☐
- Retraités ☐
- Autres personnes sans activité professionnelle ☐

Où habitez-vous ?

- Dans le quartier Les Salins Regensburg Verdun Vallières ☐
- A moins d'1 km et à Clermont-Ferrand ☐

A moins d'1 km et dans l'Agglomération ☐

A plus d'1 km (Agglomération et hors agglomération) ☐

II. Votre pratique actuelle :

Pratiquez-vous une (des) activité(s) sportive(s) dans une (des) association(s) ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui laquelle ou lesquelles : .....

En moyenne combien de fois pratiquez-vous une activité physique par mois dans le stade ?

Plusieurs fois par semaine ☐

Une fois par semaine ☐

Une fois tous les 15 jours ☐

Une fois par mois ☐

Moins ☐

- A quel moment de la semaine allez-vous au stade (mettre une croix dans la case correspondante) ?

	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
Entre 8h -10h							
Entre 10h -12h							
Entre 12h -14h							
Entre 14h -16h							
Entre 16h -18h							
Entre 18h -20h							
Entre 20h -22h							

- Fréquentez-vous le stade (plusieurs réponses possibles) :

Seul ☐ En couple ☐

En famille ☐ Entre amis ☐

- Quelle(s) type(s) d'activité(s) pratiquez-vous le plus souvent dans le stade (cocher 3 activités au maximum) ?

Tennis ☐ Football ☐

Basket-ball ☐ Jogging ☐

Athlétisme ☐ Pétanque ☐

Plusieurs activités ☐ Promenade ☐

Activités sur le skate parc ☐ Parc de jeux pour enfants ☐

Cyclisme ☐

III. Votre diagnostic : (rayer les mentions inutiles)

→ Nous aimerions connaître votre avis sur la qualité des différents éléments qui composent le stade :

- Espace de pratique :
  1. bon
  2. moyen
  3. mauvais

- Espace d'accueil :
  1. bon
  2. moyen
  3. mauvais

- Diversité des activités possibles :
  1. bonne
  2. moyenne
  3. mauvaise

- Parc de stationnement :
  1. bon
  2. moyen
  3. mauvais

- Qualité du paysage :
  1. bonne
  2. moyenne
  3. mauvaise

- Propreté du lieu :
  1. bonne
  2. moyenne
  3. mauvaise

- Autres remarques sur les lieux d'activités :

……
……
……
……
……
……
……
……

Rencontrez-vous actuellement des problèmes lors de votre pratique dans les domaines suivants :

- les créneaux : oui / non

Si oui lesquels : ……..

……

- la qualité des espaces de pratique : oui / non

Si oui lesquels : ……..

……

- la qualité des espaces d'accueil : oui / non

Si oui lesquels :……...

……

- autres : ……..

……

IV. Votre attente : (cocher la case correspondant à vos choix si nécessaire)

→ Quelles sont vos attentes au niveau de la rénovation du stade :

- Sur le plan des équipements sportifs :

……
……
……
……
……

- Sur le plan de l'accueil du public (vestiaires, spectateurs, communication)

……
……
……
……
……

- Sur le plan de l'environnement (parking, circulation, aire ludique, espaces paysagés)

……
……
……
……
……

→ Avez-vous des remarques/suggestions concernant l'utilisation actuelle et/ou future des équipements ?

……
……
……
……
……

→ Seriez-vous intéressé pour faire partie d'un comité de participation ?

OUI ☐ NON ☐

→ Selon vous, parmi les propositions suivantes, quels sont les éléments intéressants à intégrer dans le cadre de la rénovation du stade Philippes Marcombes ?

Un site Internet	☐	Un distributeur de boissons	☐
Des animations spécifiques	☐	Un parcours Accrobranche	☐
De la musique	☐	Une gestion des entrées sécurisée	☐
Des rencontres ou contests avec les professionnels	☐	Un parking souterrain	☐
Un parcours de santé innovant et ludique	☐	Une borne interactive dédiée au stade	☐

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 juillet 2015

Le Maire,

Olivier BIANCHI